



PEINTRE EN BÂTIMENT

BM
BREVET DE MAÎTRISE

n° RNCP - 34924

CONTEXTE PROFESSIONNEL

Le BM est un titre de niveau 5 (Bac+2) destiné aux professionnels déjà qualifiés dans leur métier, souhaitant viser l'excellence artisanale et se préparer aux missions d'encadrement et de direction d'entreprise artisanale. Ce cursus permet de prétendre au titre de Maître Artisan.

OBJECTIFS

- V Acquérir des techniques métier à haute valeur ajoutée
- X Conduire son projet entrepreneurial, promouvoir et pérenniser son activité
- X Définir son offre commerciale, la politique tarifaire et la stratégie de communication associées
- X Développer des outils supports à la gestion financière de son activité
- X Gérer ses ressources humaines, alternants compris, en capitalisant sur ses collaborateurs et le développement de leurs compétences
- X

DURÉE DE LA FORMATION - DÉLAI

546h

L'ensemble des modules se déroulent en moyenne sur 24 mois. Le délai d'accès moyen à la formation est fonction de la situation propre à chaque stagiaire.

TARIF

13 650 € net de taxes

Prise en charge et financement personnalisés et adaptés à la situation professionnelle du stagiaire
Formation éligible au CPF

MODALITÉS DE LA FORMATION

Cette formation est accessible en :

- Formation Continue (par module ou en totalité)
- VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

MODALITÉS DE VALIDATION

Les épreuves d'examens comportent :

- **Blocs de compétences transverses**
 - des contrôles continus et terminaux écrits / oraux

Le candidat devra obtenir une note égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves des 6 modules généraux

- **Blocs de compétences métier**
 - Un dossier d'étude et de réalisation avec soutenance (note éliminatoire)
 - Une épreuve de pratique (note éliminatoire)

Le candidat devra obtenir une note égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves, sans note éliminatoire

PUBLIC ET CONDITIONS D'ACCÈS

Chef d'entreprise - Créateur/repreneur - Salarié - Demandeur d'emploi

Prérequis :

- Etre titulaire du Brevet Technique des Métiers Peintre en bâtiment, **OU**
- Etre titulaire du Baccalauréat Professionnel aménagement et finitions du bâtiment, **OU**
- Etre titulaire du Brevet professionnel Peinture revêtement, **OU**
- Etre titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 3, justifiant de 5 ans d'expérience professionnelle dans le métier (hors temps d'apprentissage) et satisfaisant à un entretien de positionnement

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

LIEUX ET DATES

Lieux :

CMA Colmar ou CMA Schiltigheim (modules généraux) CFA Schweisguth Sélestat (module professionnel)

Dates :

Possibilité d'intégrer le cursus en cours d'année
2 semaines complètes (module professionnel - pratique)
Calendrier disponible auprès des Conseillères de Formation

CONTACTS

CONSEILLER(E)S DE FORMATION

Schiltigheim :

Bastien BARBERIO 03 88 19 79 18

bbarberio@cm-alsace.fr

Colmar :

Mattéo VERDERAME 03 89 20 84 56

mverderame@cm-alsace.fr

Mulhouse :

Agnès LUSTENBERGER 03 89 46 89 11

alustenberger@cm-alsace.fr

REFERENT(E) HANDICAP

Alsace :

Gabrielle PIGEARD 03 89 46 89 75

gpigeard@cm-alsace.fr

Taux de réussite
100%



www.cm-alsace.fr

 www.facebook.com/CMAAlsace/

 www.instagram.com/cm_alsace/



PROGRAMME

MODULE PROFESSIONNEL (217 h)

Concevoir une prestation de revêtements de finition intérieurs et extérieurs

- Collecter, auprès du maître d'ouvrage, les informations relatives à ses attentes et à son budget
- Analyser la demande de prestation de revêtements de finition intérieurs et extérieurs et étudier la faisabilité technique et esthétique du projet
- Expliciter une proposition réaliste, adaptée au maître d'ouvrage et tenant compte des aspects réglementaires, techniques et environnementaux
- Mettre en place un système de veille en matière d'appels d'offres
- Analyser le cahier des charges public ou privé, en vérifiant les éléments techniques et financiers au regard des capacités de l'entreprise
- Poser un diagnostic sur la nature des supports horizontaux et/ou verticaux, intérieurs et/ou extérieurs, en réalisant le métré précis

Réaliser des travaux de qualité de finition A et des travaux de finition techniques et spécifiques de peinture et revêtements

- Conseiller le matériau adapté au maître d'ouvrage
- Appliquer des peintures de qualité de finition A sur des supports et/ou subjectiles intérieurs, en respectant les procédures et prescriptions d'application
- Poser des revêtements spécifiques sur les supports intérieurs, en utilisant les techniques de pose et l'outillage adaptés
- Appliquer les produits décoratifs sur les supports, en utilisant les techniques d'application et l'outillage adaptés

Organiser, gérer, coordonner les activités sur les chantiers

- Élaborer la fiche de chantier, en ordonnant les tâches au regard des délais fixés et de la faisabilité technique
- Définir les besoins en personnel interne et externe, en prenant en compte les types de travaux à réaliser, les disponibilités et le planning du chantier
- Définir les besoins en ressources matérielles
- Organiser et gérer l'approvisionnement
- Suivre et contrôler l'avancement des chantiers
- Assurer l'accompagnement technique et managérial des collaborateurs lors de la réalisation des prestations de finition
- Établir les procès-verbaux (PV) de réception

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation effectuée en présentiel
- Formation appliquée en atelier par une pédagogie par objectifs intermédiaires et opérationnels
- Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, constitution de dossiers (individuels ou collectifs), exposés, outils ludiques (simulations, jeux de rôle, vidéo...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluations formatives effectuées durant toute la durée de la formation au moyen de :
 - quizz, QCM...
 - exercices pratiques
 - contrôles continus
- Évaluation sommative : épreuves de production

INTERVENANTS

L'équipe pédagogique est constituée de formateurs diplômés dans les disciplines enseignées et des formateurs Métier confirmés et qualifiés.

MODULES GÉNÉRAUX (329 h)

Créer et développer une entreprise artisanale (49h)

- Créer et promouvoir une entreprise artisanale
- Superviser le respect de la réglementation d'activité en termes de technologie, d'hygiène et de sécurité au sein de l'entreprise artisanale par les équipes

Commercialiser l'offre de prestations, produits et / ou services d'une entreprise artisanale (98h)

- Définir l'offre commerciale d'une entreprise artisanale
- Définir la politique tarifaire applicable aux prestations, produits et / ou services d'une entreprise artisanale
- Conseiller dans le cadre de la vente de prestations, produits et / ou services
- Superviser la mise en place des produits à la vente
- Concevoir des outils et des vecteurs de communication destinés aux particuliers et aux professionnels (prospection, notoriété...)

Gérer économiquement et piloter l'activité d'une entreprise artisanale (84h)

- Élaborer un plan de financement à destination des partenaires extérieurs (banquier, société de cautionnement mutuel...), en diversifiant les sources de financements et en justifiant chacun des postes et la stratégie d'une entreprise artisanale au moyen des comptes de résultats et des bilans sur les derniers exercices, afin de mener un projet intra-entrepreneurial viable
- Évaluer de façon continue la santé d'une entreprise artisanale, en se référant aux moyennes professionnelles du secteur, en établissant pour chaque prestation, produit et / ou service, le seuil de rentabilité pour l'entreprise artisanale, en contrôlant la valeur des stocks et sa rotation, en négociant les délais fournisseurs, et en apportant les correctifs nécessaires, afin de s'assurer la viabilité de la structure

Gérer les ressources humaines d'une entreprise artisanale (42h)

- Recruter les salariés et apprentis d'une entreprise artisanale
- Superviser l'organisation du travail au sein d'une entreprise artisanale
- Organiser le développement des compétences des salariés d'une entreprise artisanale

Recruter et former un alternant (56h)

ÉQUIPEMENT TECHNIQUE

Moyens mis à disposition des apprenants dédiés à la formation :

- Locaux aux normes, surfaces dédiées
- Matériel et équipement des plateaux techniques (qualité de l'outillage, parc machine de pointe, renouvellement)
- Parc informatique (pc, vidéoprojecteurs, accès à internet...)
- Centre de documentation & espace de travail.



Crédit photo : GettyImages-1064910034 et GettyImages-694475844

Conditions générales
de vente



UNION EUROPÉENNE
Königs Sozial Europa



L'Europe s'invente chez nous



Chambre
de Métiers
d'Alsace

cm-alsace.fr et
services.cm-alsace.fr
Suivez aussi notre actu
sur **instagram** et **facebook**